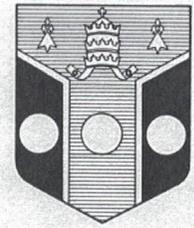


Département du FINISTERE

MAIRIE
de
SAINT-PABU
29830



☎ 02.98.89.82.76

Fax 02.98.89.78.10

Courriel : mairie@saint-pabu.bzh

Site internet : www.saint-pabu.bzh

ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHE PUBLIC DE MAITRISE D'ŒUVRE

**Maîtrise d'œuvre : conception et réalisation de locaux dédiés
au nautisme sur le quai du Stellac'h à SAINT-PABU**

Pouvoir adjudicateur : Commune de
SAINT-PABU

*représentée par Monsieur Loïc GUEGANTON
Maire de SAINT-PABU (Finistère)*

**Date et heure limites de réception des offres :
vendredi 3 février 2017 à 12h**

ACTE D'ENGAGEMENT¹**A - Objet de l'acte d'engagement.**

☐ Objet du marché ou de l'accord-cadre:

Marché de maîtrise d'œuvre pour conception et réalisation de locaux dédiés au nautisme sur le quai du Stellac'h à SAINT-PABU

☐ Cet acte d'engagement correspond :

1.

- à l'ensemble du marché ou de l'accord-cadre (*en cas de non allotissement*) ;
- au lot n°..... ou aux lots n°..... du marché ou de l'accord-cadre (*en cas d'allotissement*) ;
(Indiquer l'intitulé du ou des lots tel qu'il figure dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)
- correspondant, pour les lots n°....., à l'offre variable (*en cas d'allotissement*) ;
(l'acheteur duplique cette mention tant que de besoin.)

2.

- à l'offre de base.
- à la variante suivante :

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire.

B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire :

(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché ou de l'accord-cadre suivantes,

- CCP n°.....
 CCAG :.....
 CCTP n°.....
 Autres : Règlement de consultation, Programme.....

et conformément à leurs clauses,

Le signataire

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

engage la société sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

aux prix indiqués ci-dessous ;

Taux de la TVA :

Montant hors taxes² :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à :

Montant hors taxes arrêté en lettres à :

Montant TTC⁴ :

Montant TTC arrêté en chiffres à :

Montant TTC arrêté en lettres à :

OU

aux prix indiqués dans l'annexe financière jointe en annexe 1 au présent document.

² Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

⁴ Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

Commune de SAINT-PABU (Finistère)

B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations :

(en cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché ou de l'accord-cadre, le groupement d'opérateurs économiques est :

(Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

| Désignation des membres du groupement conjoint | Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint | |
|--|--|-----------------------------|
| | Nature de la prestation | Montant HT de la prestation |
| | | |

B3 - Compte (s) à créditer :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

Nom de l'établissement bancaire :

Numéro de compte :

B4 - Avance (article 110 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) :

Je renonce au bénéfice de l'avance : NON OUI

(Cocher la case correspondante.)

B5 - Durée d'exécution du marché ou de l'accord-cadre :

La durée d'exécution du marché ou de l'accord cadre est de 15 mois à compter de :

- la date de notification du marché ou de l'accord-cadre ;
- la date de notification de l'ordre de service ;
- la date de début d'exécution prévue par le marché ou l'accord-cadre lorsqu'elle est postérieure à la date de notification.

Le marché ou l'accord cadre est reconductible : NON OUI

Commune de SAINT-PABO (Finistère)

C - Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement.

C1 – Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel :

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|---------------------------|-----------|
| | | |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

C2 – Signature du marché ou de l'accord-cadre en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (article 45 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

(Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :

(Cocher la ou les cases correspondantes.)

pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l'accord-cadre ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :

(Cocher la case correspondante.)

donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;

donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l'accord-cadre ;

donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|---------------------------|-----------|
| | | |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification et signature de l'acheteur.

☐ Désignation de l'acheteur :

COMMUNE DE SAINT-PABU

☐ Nom, prénom, qualité du signataire du marché ou de l'accord-cadre :

Monsieur Loïc GUEGANTON, Mairie de SAINT-PABU

☐ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 (nantissements ou cessions de créances) :

Nelly PRONOST, Secrétaire de Mairie
Mairie, 49 rue du Bourg, 29830 SAINT-PABU
Téléphone 02 98 89 82 76, Fax 02 98 89 78 10
Courriel : mairie@saint-pabu.bzh

☐ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

Trésorerie de PLABENNEC
7 Square Pierre Corneille, 29860 PLABENNEC
Téléphone 02 98 40 88 22

A , le

Signature
(représentant de l'acheteur habilité à signer)

ANNEXE N° 1 : MISSIONS ET RÉPARTITIONS DES HONORAIRES

Forfait de rémunération : Euros H.T.
 Taux de rémunération : %

Part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux : 400 000,00 € HT

Les pourcentages de chaque élément de mission sont les suivants :

| Éléments de mission | Délais d'exécution | Total sur honoraire % | Total global HT | Répartition par cotraitant | | |
|---------------------|--------------------|-----------------------|-----------------|----------------------------|---------|---------|
| | | | | Part de | Part de | Part de |
| ESQ | | | | | | |
| APS | | | | | | |
| APD | | | | | | |
| PRO | | | | | | |
| ACT | | | | | | |
| EXE | | | | | | |
| DET | | | | | | |
| OPC | | | | | | |
| AOR | | | | | | |
| TOTAL | | 100,00% | | | | |

Signatures et cachets